

Baccalauréat professionnel **CARROSSERIE**
Option B : réparation

ANNEXE IV-B

REGLEMENT D'EXAMEN

Baccalauréat Professionnel : carrosserie, option réparation

REGLEMENT D'EXAMEN

Epreuves	Unités	Coef	Candidats voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Candidats voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé CNED, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle		Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité *	
			Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E.1 Epreuve Scientifique et Technique Coef : 5:								
<u>Sous-épreuve A1</u> : étude fonctionnelle et structurelle d'un produit de carrosserie	U.11	2	écrite	4h	écrite	4h	écrite	4h
<u>Sous-épreuve B1</u> : mathématiques et sciences physiques	U.12	2	écrite	2h	écrite	2h	écrite	2h
<u>Sous-épreuve C1</u> : travaux pratiques de sciences physiques	U.13	1	pratique	45 min	pratique	45 min	pratique	45 min
E.2 Epreuve technologique (méthode et préparation d'une réparation) Coef : 3	U.2	3	écrite	4h	écrite	4h	CCF	
E.3 Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel Coef : 8								
<u>Sous-épreuve A3</u> : évaluation de la formation en milieu professionnel (Réalizations et interventions en milieu professionnel)	U.31	2	CCF		orale	40 min	CCF	
<u>Sous-épreuve B3</u> : Réaliser les traitements de surface et de projection d'un élément ou d'un ensemble de carrosserie	U.32	1	CCF		pratique	5h	CCF	
<u>Sous-épreuve C3</u> : Mesurer, contrôler et régler une structure et/ou un train roulant	U.33	2	CCF		pratique	4h	CCF	
<u>Sous-épreuve D3</u> : Diagnostiquer et rédiger la méthodologie de remise en conformité d'une structure	U.34	2	CCF		pratique écrite	4h	CCF	
<u>Sous-épreuve E3</u> : économie - gestion	U.35	1	CCF		orale	20 min	CCF	
E.4 Epreuve de langue vivante Coef : 2	U.4	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.5 Epreuve de français, histoire géographie Coef : 5								
<u>Sous-épreuve A5</u> : français	U.51	3	écrite	2h30	écrite	2h30	CCF	
<u>Sous-épreuve B5</u> : histoire géographie	U.52	2	écrite	2h	écrite	2h	CCF	
E.6 Epreuve d'éducation artistique - arts appliqués Coef : 1	U.6	1	CCF		écrite	3h	CCF	
E.7 Epreuve d'éducation physique et sportive Coef : 1	U.7	1	CCF				CCF	
Epreuves facultatives (1)								
- Langue vivante	UF1		orale	20 min	orale	20 min	orale	20 min
- Hygiène - prévention - secourisme	UF2		écrite	2h	écrite	2h	écrite	2h

N.B. : CCF : contrôle en Cours de Formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation en CCF figurent dans l'annexe V-B, définition des épreuves.

* Pour ces candidats, l'épreuve E 1 doit être obligatoirement passée sous forme ponctuelle.

(1) Les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention.